

**COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY**  
**DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL**  
**SEANCE DU 8 AVRIL 2026**

L'an deux mil vingt-six, le huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le deux avril deux mil vingt-six, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Fan LAVOISÉ, Maire.

**Etaient présents** : Fan LAVOISÉ, Ronan LE GALL DU TERTRE, Corinne COURCIER, Fabien DAVID, Joannie DEMONTOUX, Gilles LAMARQUE, Stéphane BRÛLARD, Christine BONNET, Carole MACHARES, Christophe REFFIENNA, Stéphanie PIÉDALLU, Nora DURAND, Yann LAIGNEAU

**Absents excusés** : José PEREIRA pouvoir à Madame Fan LAVOISÉ, Charlène BOUGLÉ pouvoir à Christophe REFFIENNA

**Absents non excusés** :

**Secrétaire de séance** : Madame Stéphanie PIÉDALLU

La séance a été ouverte à 19h00 sous la présidence de Madame Fan LAVOISÉ, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. Madame Stéphanie PIÉDALLU a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 20 mars 2026.

**Délibération pour la signature de la convention pour la redevance spéciale de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés**

Madame Le Maire, fait lecture de la convention concernant la redevance spéciale de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

Après délibération,

Le conseil municipal vote à l'unanimité la convention et autorise Madame Le Maire à la signer.

Pour extrait certifié conforme,  
Madame Le Maire,



LAVOISÉ Fan

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous/Préfecture le : 09/04/2026

Et publication ou notification du : 09/04/2026

AUNAY SOUS CRECY, le 09/04/2026

